



Présentation des Abstracts

Titre : Intérêt du détecteur au monoxyde de carbone pour le médecin généraliste en visite.

Statut du travail: Travail achevé

Mots-clés: Dépistage

Type d'étude: Etude descriptive transversale

Population: Patients en ambulatoire / Médecins généralistes

Co-Auteurs : C. DEMOOR, P. GUERIN, P. CHANSARD, L. TOUBIANA.

Présentateur: Laurent TOUBIANA, Paris

Objectifs Le monoxyde de carbone est un gaz incolore et indolore, c'est la première cause de mortalité par intoxication accidentelle aigue, en France. Les signes cliniques ne sont pas spécifiques et l'intoxication au domicile est difficile à détecter par la régulation médicale ou l'examen clinique du patient. **Méthodes** L'étude est rétrospective sur 24 mois du 1/10/2014 au 30/09/2016, à partir d'une base de données informatisée et codée uniformément de 24 millions d'actes. Elle porte sur le codage diagnostic, suspicion d'une intoxication au CO. 1021 médecins issus de 57 associations d'urgentistes libéraux, couvrant une population de plus de 35 Millions d'habitants répartie sur l'ensemble du territoire métropolitain, ont participé à cette étude réalisant 2 millions de visites à domicile par an. Chaque médecin est équipé en visite d'un détecteur portable au CO. **Résultats obtenus ou attendus** 99 suspicions de diagnostic d'intoxication au CO ont été retrouvées. Dans 94% des cas, le diagnostic a été permis par le dépistage systématique, le motif d'appel après régulation ne pouvait orienter vers une intoxication au CO. La répartition mensuelle confirme que la période hivernale (octobre à mars : 62%) est prépondérante. Le ratio homme /femme est de 47-53%. La répartition des classes d'âge retrouve 25% d'enfants, 75% d'adultes dont 19% de plus de 75 ans. En l'absence de carboxymètre un très grand nombre d'intoxications ne serait pas détecté au domicile, les seuls signes cliniques n'étant pas spécifiques d'autant que l'intoxication est débutante. Il est souhaitable que le détecteur soit porté en permanence par le médecin en visite toute l'année même si la période hivernale est prépondérante. **Conclusion** Il existe une discordance entre le motif d'appel à la régulation et la découverte d'une intoxication au CO par le seul déclenchement sonore du détecteur. Le dépistage systématique toute l'année par le médecin généraliste en visite est conseillé.